

Émetteur

AUDIS SN

3 rue jean rédélé
76370 MARTIN EGLISE

Tél.: 0232146868

Email: contact@audis.fr

Adressé à

ASS. SPORTS ET LOISIRS BIVILLAISE

AVENUE DE L'EUROPE
76630 BIVILLE SUR MER

Numéro TVA: FR39804408011

Catégorie d'opérations : Livraison de marchandises

Montants exprimés en Euros

Désignation	TVA	P.U. HT	Qté	Total HT
3120X15 - ROYALCAO AROME CACAO X15 GOB OP CARTON X12 (Nomenclature douanière ou Code SH: 18062095)	5,5%	63,00	2	126,00
3105x15 - ESPRESSO NOIR X15 GOB OP CARTONX12 (Nomenclature douanière ou Code SH: 21011100)	5,5%	61,20	1	61,20
3126X15 - CAPPUCCINO CAFE X15 GOB OP CARTON X12 (Nomenclature douanière ou Code SH: 21011298)	5,5%	66,60	2	133,20
3141X15 - VELOUTE TOMATE CROUTONS X15 GOB OP CARTON X12 (Nomenclature douanière ou Code SH: 21041000)	5,5%	66,60	1	66,60
3143X15 - POTAGE LEGUMES CROUTONS X15 GOB OP CARTON X12 (Nomenclature douanière ou Code SH: 21041000)	5,5%	66,60	1	66,60
AGITATEUR_BOISX100 - AGITATEUR BOISX100	20%	0,52	10	5,20

Conditions de règlement: A réception

Règlement TTC par chèque à l'ordre de SAS AUDIS SN envoyé à

3 rue jean rédélé 76370 MARTIN EGLISE

Total HT	458,80
Total TVA 5,5%	24,95
Total TVA 20%	1,04
Total TTC	484,79
Payé	484,79
Reste à payer	0,00

Versements déjà effectués

Règlement	Montant	Type	Num
09/02/2024	484,79	Chèque	

AUDIS subordonne le transfert de propriété de toutes marchandises vendues au paiement effectif de l'intégralité du prix en principal, intérêts, pénalités et accessoires. En cas de non-paiement à l'échéance, AUDIS pourra exiger, par lettre recommandée avec demande d'accusé réception, la restitution des marchandises aux frais et risques de l'acheteur ou revendiquer la partie du prix non encore payée. En cas de saisie arrêt ou toute autre intervention d'un tiers sur la marchandise, l'acheteur devra impérativement en informer AUDIS sans délai afin de lui permettre de s'y opposer et de préserver ses droits. Tout retard de paiement entraînera l'application d'une pénalité égale à 3 fois le taux l'égal, majorée d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40€. (Loi 2012-387 du 22/03/12). Aucun escompte ne sera appliqué sans mention spécifique sur la facture.